L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 JANVIER 1883. 56me Année.

Editeur, Propriétaire et Gérant : [illegible]

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI 5 JANVIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Huitième deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Huitième deux feuilletons.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Jas F. Gunnell, sur coin Bienville et Passage de la Bourse, meubles, pianos, vitrines, comptoirs, etc.

Par Girardey & Macon, le fonds de marchandises et la fabrique de pains dits No 57 rue Gravier.

Par O. Valentin, au No 99 rue des Magasins, 38 paquets all d'Italie.

Par Stern & Co. dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Le "Gambling" aux Etats-Unis.

Certains faits, qui ont apporté une modification profonde dans les rapports du commerce, fixent l'attention des hommes sages des Etats-Unis. Ces faits ont déjà déterminé des catastrophes, des perturbations excessives dans les hautes régions des finances. Nous voulons parler de spéculations, ou plutôt de paris sur les *futures*, pacte qui embrasse l'universalité des produits de l'agriculture et des fabriques, sorte de *gambling* à ajouter aux nombreux jeux de hasard qui florissent dans le pays.

Les journaux du Nord parlent de cette fièvre qui sévit avec tant d'intensité, et la condamnent au point de vue de la morale et du commerce; ils y voient une dérogation aux principes les plus élémentaires des échanges, un abandon des vieilles et excellentes traditions que nous avaient léguées nos anciens industriels et marchands, alors que rien n'était livré aux caprices de la fortune, et que chaque chose avait son prix.

La spéculation, introduite dans nos mœurs par l'appat d'un gain rapide, favorable aux uns, ruineuse pour les autres, tend, le plus souvent, à la perversion de nos habitudes de loyauté. A côté de la régularité des transactions, vient se placer un désolvant dangereux : les paris à terme, qui entièrent au commerce légitime une partie de ses ressources.

Cette course à la fortune, sans l'exposition aux fatigues que coûte une alliance dûe à un travail long et honorable, est destinée à changer le caractère national si elle prend la proportion menaçante que signalent les journaux du Nord, et elle entraîne dans son tourbillon dévorant des populations entières, si le *jeu absurde* devient son mot d'ordre. A l'étranger, on joue sur les fonds publics ; ici, le jeu embrasse les produits de toutes les industries.

S'il faut s'en rapporter à la Presse de New York, on se précipite avec une sorte de fureur vers le nouveau *gambling*.

Il y avait déjà, aux Etats-Unis, trop de dispositions à demander à la spéculation ce qu'on obtient par un travail prolongé. La fortune acquise par quelques heureux du jour trouble les cerveaux incomplets, de là le mal.

Mais ce n'est pas seulement au Nord que l'on remarque les excès contre lesquels les plus puissants appels ne peuvent rien ; le Sud, lui aussi, a beaucoup de ces spéculateurs d'un nouveau genre. Des débacles, des ca'amités nombreuses, ont démontré l'intensité du mal, et on en prédit de plus grandes encore dans un avenir très prochain.

Le jeu de date récente n'a rien des échanges habituels qui s'opèrent entre le producteur et le consommateur; il a pour but unique de faire passer l'argent d'une poche à l'autre, sans transaction quelconque.

Les dispositions qu'on signale se sont développées outre mesure, si les journaux qui les déplorent ne voient d'autre moyen d'y mettre fin qu'une loi sévère contre ceux qui y cèdent. Ils demandent l'intervention du Congrès, auquel ils dénoncent l'intensité et l'extension de ce qu'ils qualifient d'étrange maladie, qui menace de tarir les sources de la prospérité publique, et fait d'une population entière une armée de joueurs, à quelques rares exceptions près.

La situation n'est pas sortie d'un accident fortuit, d'un exemple donné par un de ces audacieux que protège la fortune ; il y est la résultante d'une foule d'antécédents qui lui réservent dans le *stock money* traditionnel. Elle est venue à son heure, le terrain étant préparé pour la recevoir, les esprits disposés à lui faire fête. De la son succès, et ses craintes sérieuses ; qu'elle fait naître chez les intelligences supérieures qui ont souci de la moralité publique autant que de la régularité des affaires.

La spéculation, quand elle revêt une pareille forme, n'est plus qu'un jeu de hasard ; or, le jeu, quel que soit le nom dont il s'affuble, n'a jamais eu l'approbation de la raison, de la justice et de la morale. Pour beaucoup, c'est la ruine dans la déshonneur ; pour les heureux, c'est l'abondance, qui, selon le proverbe, vient de la fête, retourne au tambour.

Le cri d'alarme jeté par la Presse du Nord aura-t-il pour conséquence un retour aux vrais principes qu'ont déterminé, pendant si longtemps, les règles auxquelles doivent être soumis le commerce et la spéculation ? Nous en doutons fort. Le jeu est une passion qui a trouvé dans les *futures* une nouvelle occasion de s'abouvir.

Voilà donc un nouvel élément de démoralisation qui s'est introduit dans les relations du commerce; il les démantèle et les corrompt. Un journal de New York, parlant de cette vérité, exprime ainsi : "L'accaparement, les marchés à terme, sur des valeurs fictives, la multiplication des capitaux par des émissions d'actions qui n'ont qu'une valeur nominale; sont devenus des procédés de spéculation dans toutes les classes, et font généralement désastreux pour tous."

Le Législateur de New-York cherche le moyen de mettre un terme à une situation financière si dangereuse. Un comité, nommé par le Sénat, est chargé de l'étudier et de donner, dans un rapport, le résultat de son approbation ; mais il ne modifie pas, dans le cœur du voleur, les instincts qui entraînent tant de personnes dans une semblable voie. Les démentes qui en seront la suite inévitable, peuvent, seuls, éclairer les gambleurs sur les immenses dangers du système.

Le territoire français vient d'être divisé en 24 circonscriptions forestières ; à la tête de chacune d'elles va être placé un fonctionnaire spécial. Cette mesure a été prise en exécution de la nouvelle loi sur la conservation et la reboisement des forêts.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous n'avons guère fait qu'entrer hier à l'Opéra, et à notre grande surprise, à notre vive satisfaction, nous y avons trouvé un auditoire nombreux et d'autant plus chaleureux que la partie masculine y était en minorité. Et cependant le temps n'était point engageant; atmosphère lourde, brume, cloaque des rues, menace de pluie souvent suivie d'effet. C'est qu'il y a des chefs-d'œuvres qui s'imposent aussi ; qui attirent contre vent et marée, et *Les Huguenots* sont de ceux-là.

Des occupations contre lesquelles nous avons deux fois maugréé, ne nous ont permis d'entendre que le second acte — le moins important, tout bien rempli qu'il est. Et, avouons-le, nous avons regretté la salle à regret. En effet, les artistes étaient en meilleures dispositions que le temps.

Nous avons particulièrement remarqué Mlle Hasselmans, qui nous a paru parfaitement en voix et en veine de chant. Jamais elle n'a aussi bien dit l'air : "O *beau pays de la Touraine* ;" jamais, surtout, elle n'a mis autant d'esprit et de brio dans le duo. Elle avait dépouillé ce fond un peu froid, un peu trop contenu, qui trop fréquemment se rencontre chez elle ; l'émission était beaucoup plus franche ; l'articulation (et c'est là une de ses qualités notables) plus claire, plus nette que jamais; les intentions pleines de finesse, toutes féminines. Excellente soirée pour elle, et que je suis très heureux de noter.

Dans ce duo M. Tournié a eu aussi, et comme d'ordinaire, des dessins marqués au sachet du goût, des phrases du sentiment le plus vrai, sauf toutefois la conclusion, la cadence de la première : "*Parlez, de grâce répondez !* Il me paraît que le demi-teinte est évidemment indiquée là; qu'elle est commandée, et qu'on cherche pour la lancer dans un éclat de voix, dans une explosion nerveuse, n'est ni de nature. M. Tournié connaît rarement de ces erreurs de sens et j'y appelle son attention.

Mme Bélia a évidemment été élevée à une école où on lui a fait comprendre l'importance des détails. Elle n'en néglige aucun, et avec son intelligence artistique elle en saisit la signification. Ce soin intelligent s'affirme dans la façon dont elle dit ces délicieuses incidences dont Meyerbeer a le secret, et qui ne représentent dans chacune de ses partitions, comme "*Grâce à lui l'on n'oublie*" et "*Ah ! je ne serai plus !*" "*Trop bonne, je le vois, pour tout le monde hormis pour moi !*"

La cavatine finale, septuor et chœur, a été d'une exécution beaucoup plus chaude, beaucoup plus colorée qu'aux soirées précédentes. Que de choses dans ce puissant morceau ! Quelle tempête de colères entrecroisées de plaintes, de cris de désespoir, de menaces, le tout traversé par le choral qu'entonne Marcel. Tout cela grandit, monte à l'orchestre, y chant, et se confond dans une dernière explosion un paroxysme qui constitue un baiser de rideau comme il en est peu.

On annonce pour demain, en matinée, *Les Mousquetaires au Couvent*, et pour le soir la reprise de *Robert le Diable*, avec la forte "*La Fée de séduction*" sans sommer l'artiste chargée d'assister ainsi Robert, qui, du reste, malgré son amour pour Isabelle, est de bonne composition, se laisse assez complaisamment faire, et se montre fort disposé à cueillir les rameaux que lui indiquerait la charmeresse.

Sera-ce Mlle Bonfanti, sera-ce Mlle Bella qui poursuivra cette cueillette ? Nous l'ignorons ; mais le fait est que les danseuses attendues doivent être ici ou seront demain, puisque le ballet reparaît au programme. A vos chaussons, M. Masilier !

Dimanche soir *Les Mousquetaires au Couvent*.

L. P. O.

CHRISTINE NILSSON.

Ophélie est bien près de nous, et si vous en doutez, allez au contrôle du théâtre St-Charles, elle vous en donnera l'assurance. En effet, vous verrez se presser là toute une population qui est anxieuse d'entendre, et d'entendre, dès le premier soir, celle que l'on a surnommée la rossignol suédois. Rossignol soit, mais ce n'est point là sa seule qualité. Quand elle a fini avec les perles de la voix, il lui en reste les larmes.

Après avoir étonné par ses témérités vocales, toujours couronnées d'un splendide succès, elle vous charme, elle vous touche par son âme, par son sentiment si fin, si profond. L'ornementation du chant ne lui suffit pas, il lui en faut aussi le drame, et les deux sont merveilleusement chez elle. Le premier concert Nilsson aura lieu mardi prochain à 8 heures et quart. Nous en reparlerons encore le programme, mais il sera brillant, ayez en l'assurance.

GRAND OPERA HOUSE—JOSEPH JEFFERSON—L'engagement de la troupe de mimes et de "spécialités," dirigée par M. Nick Roberts finit demain. Ne perdez donc pas cette dernière chance de voir un spectacle varié, attrayant, bien rendu, de voir surtout la gentille et jeune amoureuse, Zazel. Ce nom sonne presque comme gazelle. Et elle a, en effet, la légèreté, les bondissements d'une gazelle. Seulement ses bonds, à elle, ont lieu dans l'air, et il est merveilleux de la voir s'élancer du faîte du théâtre et la traverser, comme si elle avait des ailes. Elle a bien de l'école de la fameuse Lola. Aucune hardiesse ne la trouve hésitante ; et c'est elle qui, pendant de nombreuses soirées, servit de projectile au canon que l'on tirait au cours de nos revues plus qu'elle représentation. Joli calibre.

A son audace Zazel joint la beauté et la jeunesse—cette double source aussi de bien des audaces. Ne pas connaître le danger est souvent un privilège de cet âge charmant.

A cette troupe succéderont l'un des plus grands comédiens de la scène américaine, un artiste, d'un talent aussi varié que puissant, qui partout captivera son public : Joseph Jefferson. Il y a longtemps que nous n'avons vu ce brave et excellent acteur, et nous saluons avec bonheur son retour parmi nous. Nous n'avons pas besoin d'engager le public à l'aller l'entendre ; dans ce public il n'a et ne peut avoir que des admirateurs. Mais nous nous adressons à tous les artistes, quelle que soit leur valeur, qui se trouvent actuellement à la Nouvelle-Orléans, et nous les engageons vivement à voir un moins une fois Joseph Jefferson. C'est de l'art dans la haute acception du mot. Du moins cela était ainsi autrefois. Chez lui ce n'est pas seulement l'action, le geste qu'il faut admirer ; l'accent, la physionomie sont d'une vérité et d'une éloquence telles qu'ils remplacent tous le langage. Grâce à ce don il a fait comprendre de sous-là même auxquels l'anglais est complètement étranger.

Joseph Jefferson débutera lundi dans *Le Rêveur*, de Sheridan. A cette délicieuse comédie succèdera *Rip Van Winkle*, l'ouvrage avec lequel le célèbre artiste a enthousiasmé les Etats-Unis et l'Angleterre, durant tant d'années.

ACADEMIE DE MUSIQUE — L'affiche publiée M. Egid de Kuyn de la petite Va donc pour cette qualification sacramentelle, pour cette onomatopée. Le fait est qu'il se fait du bruit autour de ce jeune comédien ; que ce bruit est flatteur, et que le public de la Nouvelle-Orléans adopte à son endroit l'opinion du public de New York. Ici comme là les Chose fournit toujours et heureuse carrière. Chose sera aussi donc demain, et nous souhaitons à la salle pleine et rappel sur rappel.

Ne pas oublier que Chose sera aussi donné demain en matinée, et qu'à cette occasion chaque dame recevra un bouquet.

LA TROUPE D'OPERA-COMIQUE VIENNOISE.—Inutile de rappeler, n'est-ce pas ? que le bénéfice de Mme Geistinger a lieu aujourd'hui. Programme tentant. Il se compose de deux ouvrages : *La Bal à Godelska*, *Les Hussards* que la bénéficiaire a choisis avec goût pour la bonne bouche. Dans l'un et l'autre de ces opéras-comiques elle remplit un rôle important et excitant en lumière ses qualités d'artiste et de femme. Cette soirée sera donc brillante sous tous les rapports ; sans compter que les allemands qui ont le bon sens de se soutenir les uns les autres, prépareront peut-être quelque jolie surprise à leur compatriote. Elle en vaut la peine.

Demain en matinée *Le Fils Parisien*.

Commission de réclamations franco-américaines.

La commission des réclamations franco-américaines a rendu, hier, une décision importante.

M. Pierre Nougue présentait une réclamation en qualité d'ancien propriétaire d'esclaves. Le conseil des Etats-Unis a répondu que, par la loi française, toute propriété d'esclaves étant interdite, le plaignant ne pouvait se présenter comme citoyen français pour revendiquer un droit qui était une violation de la loi de son pays. La commission a donné tort au conseil des Etats-Unis et accordé à Pierre Nougue une indemnité de $600 avec 5 pour cent d'intérêts, à partir du 1er novembre 1862.

Plus de deux cents réclamants se trouvent dans le même cas que Pierre Nougue. C'est ce qui donne à cette décision une importance spéciale.

Lundi prochain, 8 janvier, sera célébré, à la salle Grunewald, le premier anniversaire de la fondation de l'association de secours en faveur des prisons et des exilés.

A cette occasion, se feront entendre les orateurs suivants : W. R. Lyman, président de la société, Rév Hugh Miller Thompson, M. Geo W. Cable secrétaire et l'Hon. H. N. Ogden.

Le comité exécutif se compose de MM. Lyman, président, Ad. Schreiber, vice-président, B. F. Eshleman, trésorier, Wm Hartwell, D. C. Holliday, J. P. Davidson, Perry Nugent, R. J. Hall, Louis Bush.

Nouvelles Télégraphiques.

Londres, 31 décembre—Un télégramme reçu de Suez au bureau de l'amirauté dit que neuf des principaux coupables, sur les 21 Bédouins impliqués dans le massacre de l'expédition Palmer, ont été capturés, ainsi que les femmes et les parents des autres criminels importants, qui seront retenus comme otages. Les meurtriers véritables du professeur Palmer et du capitaine Gill se trouvent parmi les prisonniers. Des témoignages accablants ont été recueillis pour le jugement des accusés.

Paris, 31 décembre—Le *Monde* publie un télégramme de Rome annonçant que les négociations entre l'Allemagne et le Vatican ont été reprises sur des bases qui offrent une perspective de règlement complet des difficultés qui existent entre eux.

Berlin, 31 décembre—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un télégramme de Mexico disant que lorsque le général a adopté le nouveau traité de commerce et de navigation avec l'Allemagne il a proregé le traité actuel jusqu'à la fin de juin 1883.

Constantinople, 30 décembre. — La Porte cherche à opérer une réconciliation entre Aleko Pacha, gouverneur général de la Roumélie orientale, et M. Krebel, consul général de Russie à Philippopoli, avec qui Aleko Pacha a rompu les relations.

Madrid, 31 décembre.—La *Tribuna* publie une lettre du réfugié cubain Maceo, dans laquelle il proteste contre son emprisonnement à Ceuta, disant qu'il soit maintenant un prisonnier politique. Maceo raconte les circonstances qui ont accompagné son arrestation à Cuba. Il prétend qu'il a stipulé avec le général espagnol, en présence des consuls anglais et français, que lui et ses compagnons seraient gradés à la condition de leur exil volontaire à la Jamaïque.

En conséquence, ils se sont embarqués à bord d'un s'eamer anglais, mais le navire a été arrêté, à quatre milles de terre par deux canonnières espagnoles et les Cubains ont été emmenés de force à Porto-Rico et ensuite sous bonne escorte au large du Maroc. Au sujet de sa reddition par les Anglais à Gibraltar, Maceo a affirmé que le consul espagnol a demandé à la police anglaise d'arrêter certaines prisonniers qui s'étaient évadés de Ceuta. Il proteste contre cette violation du traité d'extradition de 1871.

Londres, 31 décembre. — L'*Observer*, dans sa revue de fin d'année, s'exprime ainsi au sujet de la liste nécrologique de 1882 ; "Une année qui a vu disparaître Charles Darwin des rangs de la science, Tait et Penrer de l'Eglise et Longfellow, Rossetti et Trollope de la littérature, a certainement lieu pour nous des tributs sans trop de pitié.

Une dépêche de Chicago annonce que M. Linderman, le promoteur des grands achats de terre en Floride, faits par les Anglais, est revenu de son troisième voyage en Angleterre, pour reprendre la suite des affaires dont il est chargé. M. Linderman dit qu'il a trouvé dans la Grande Bretagne une grande accumulation de capitaux cherchant des placements avantageux ; les capitalistes tournent les yeux vers les Etats-Unis, qui leur offrent toutes les garanties de stabilité ; aussi se rendent-ils acquéreurs de terres d'une étendue considérable. Il prédit que, dans les cinq années qui vont suivre, des millions d'or anglais passeront aux Etats-Unis.

La ville de Rich Hill, Missouri, qui, que fondée il y a deux ans à peine, compte aujourd'hui cinq mille habitants. Elle jouit des améliorations des plus grandes villes ; elle est éclairée au gaz et pourvue des eaux. Déjà des fabriques de soie et d'huile de pétrole y sont établies. Une pareille situation, en si peu de temps, caractérise l'activité du peuple américain.

Un tremblement de terre a jeté l'alarme parmi les habitants de Rockland, Michigan, dans la nuit du 1er janvier. Il a été suivi d'un orage pendant lequel le ciel paraissait en feu tant les éclairs se succédaient avec rapidité.

Plusieurs loges de la Société Iron and Steel se sont réunies, le 31 décembre, à St-Louis, pour discuter la question des salaires. Après une longue conférence, elles ont décidé de ne pas accepter la réduction proposée par les industriels fermant la société de fer et d'acier de St-Louis. Cependant on espère arriver à un compromis. Une entrevue a dû avoir lieu le lendemain entre les ouvriers et le président de la compagnie. Les ouvriers du département des machines et les forgerons sont décidés à continuer la grève plutôt que de se soumettre.

The Globe, de Toronto, Canada, dit que des capitalistes du Kentucky vont établir, dans cette ville, une grande fonderie, dont les bâtiments ne coûteront pas moins de 2 à 3 millions de dollars. Un journal du Kentucky ajoute que les capitalistes en question montreraient plus de patriotisme en travaillant sur le sol de l'Etat.

Dans un article sur les crimes commis dans l'année 1882, le New York *Telegram* dit qu'en Virginie il y a eu 23 meurtres ; dans le Texas, 31 ; dans l'Arkansas, 25 ; dans le Tennessee, 21 ; dans la Caroline du Nord, 19 ; dans la Georgie, 16 ; dans le Mississippi, 15 ; dans l'Alabama, 9 ; en Louisiane, 7 ; dans la Caroline du Sud, 7 ; en Floride, 3. La Georgie a eu 11 exécutions légales ; la Caroline du Sud, 9 ; la Caroline du Nord, 6 ; le Tennessee et le Texas, chacun, 4 ; en Louisiane, 7 ; l'Arkansas, la Virginie et le Mississippi, chacun, 3.

L'Alabama et la Floride, chacun 1. Le juge Lynch a exécuté 45 personnes dans l'Alabama, 4 en Louisiane, 4 dans la Caroline du Sud, 3 en Floride et dans le Texas, et 1 en Virginie. Voici le chiffre des suicides dans les états ci-dessus : Arkansas, 6 ; Caroline du Nord, 8 ; Alabama, 9 ; Georgie et Virginie, 5 chacun ; le Tennessee et le Mississippi n'en comptent que 3 chacun. Des chiffres, dit le *Telegraph*, ne donnent pas une faible partie des crimes, mais ils montrent qu'au Sud, il ne sont pas plus nombreux que dans l'Est et le Nord.

Les éleveurs du Colorado portent la valeur de leurs troupeaux à $35,000,000 de dollars, et les bénéfices à $9,500,000.

Les journaux prussiens continuent à parler de concentrations de troupes russes sur la frontière galicienne. La *Wiener allgemeine Zeitung* dit qu'elle n'éprouve pas un bien grand enthousiasme de voir les troupes autrichiennes marcher sur Paris en cas de guerre. — Les journaux différents prussiens dénoncent la Prusse et le Corse, organe de démagogues de Moscou, comme des principaux tr.ubl.-fêtes de l'Europe.

La République Française, du 22 décembre :

Ce que le pays veut, pour le rediro une fois de plus, c'est que ces mandataires travaillent, d'accord avec un gouvernement solide et respecté, à l'affermissement de nos institutions et aux réformes qui doivent être la conséquence de cette consolidation même. Si dans il y a dans la Chambre, dans la presse ou ailleurs, des gens pour qui l'ébranlement et la chute des cabinets parlementaires soient l'affaire capitale, alors unique, de la politique soi-disant libérale, nous croyons que ces prétendus libéraux se trompent sur les plus certains désirs de la nation. Ainsi qu'il arrive fréquemment à ceux qui s'attribuent le monopole des idées libérales, ils prennent to ut simplement leurs idées personnelles pour celles de la majorité du pays, et ils mettent à la faire passer dans les faits une ardeur, une intolérance même qui n'ont rien de libéral.

Pour nous qui n'entendons rien à ces divisions nouvelles de la démocratie républicaine en libéraux et en autoritaires, et qui ne voions à rien de plus qu'à la satisfaction des vœux de l'opinion publique, parce que la République n'est en définitive le règne de l'opinion, nous continuerons à nous attacher à la seule politique qui soit comprise et approuvée par la France. Cette politique, nous le reconnaissons bien volontiers, n'affecte pas la roideur ni l'étroitesse d'un dogme, s'agit-il du prétendu dogme de la liberté elle tâche au contraire d'être aussi souple, aussi large que le commandent les circonstances où nous nous trouvons engagés. Nous sommes loin d'être sortis de l'ère des difficultés ; au contraire, les fractions divisions qui se sont glissées dans nos rangs et dont on commence enfin à voir le péril ont ajouté à nos difficultés un ferment d'aigreur qu'il nous importe au plus haut degré de rejeter.

La politique, la vraie, la sage, la féconde politique ne s'est jamais faite avec de la haine. Avec de la haine on détruit, on n'édifie pas. Or, ce que nous avons à faire à l'heure actuelle, ce n'est pas autre chose que cet édifice républicain qui doit abriter les destinées de la démocratie moderne. Nous ne devons plus être le parti démolisseur, mais le nouveau, le grand parti constructeur dont notre temps a besoin, pour arranger son existence politique et la mettre au milieu des autres peuples de l'Europe et pour retrouver sous les consignes respectées de la République la force, la dignité, l'influence qui doivent appartenir à une vieille et libre nation comme la France. C'est vers ce grand but d'apaisement qu'il faut tourner toutes les espérances du pays. Cela vaudra mieux, si nous ne nous trompons, que de l'entêtement de la stérile espérance de renverser un cabinet de plus ou moins de janvier et d'ajouter aux haines publiques et aux embarras de l'heure présente.

La Croix Fédérale, organe suisse :

Le Grand Conseil de Lucerne a rétabli la peine de mort dans ce canton, le 2 décembre dernier. Le Grand Conseil de Saint Gall en a voté aussi le rétablissement par 100 voix contre 47.

Il n'y a jusqu'ici qu'un petit nombre de cantons, Lucerne, Zug, Uri, Schwyts et Saint Gall, qui soient revenus à l'ancienne législation. Les autres cantons, Genève, Vaud, Neuchâtel, les grands cantons comme Berne, Zurich, maintiennent l'abolition de la peine capitale.

Nous prenons l'extrait suivant dans le *Journal suisse d'horlogerie*, de Genève :

Valeur des pièces à musique exportées de Suisses dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord :

1864	fr. 72 482	1873	fr. 433,872
1865	102,309	1874	354,817
1866	200 104	1875	186,523
1867	206,151	1876	141,357
1868	244,448	1877	102,105
1869	256,728	1878	95,679
1870	341,144	1879	127,150
1871	3 6,237	1880	361,833
1872	441,863	1881	447,599

—Une réunion de huit sociétés industrielles de la ville de Berne a décidé à l'unanimité de fonder une société cantonale, et a pris des résolutions dans le sens d'une reprise de la question des brevets d'invention et de l'introduction des conseils de prud'hommes.

—On annonce qu'il se fait actuellement à Val'orbes des études sérieuses en vue d'utiliser la chute de l'Orbe pour la production et la transmission de force au moyen de l'électricité. La force produite devrait servir dans celles des principales localités du canton qui en manquent.

—Un jeune compatriote genevois, M. E. A. Poncy, actuellement professeur d'histologie à la faculté de médecine de Rio de Janeiro, vient d'être décoré de l'ordre du Lion et du Soleil par le shah de Perse, pour services rendus à l'instruction publique.

—Le Conseil d'Etat a décidé de promulguer les lois suivantes : crédit de 120,000 fr. pour une route tirant le pont d'Arve au boulevard Helvétique ; répartition des rescriptions par la ville de Genève jusqu'à concurrence d'une somme de 213,930 fr. 11 c. ; maisons jusqu'au 31 décembre 1900 de la loi du 2 décembre 1872 sur l'octroi de la ville de Genève ; allocation d'une somme de 4,000 fr. à la commune de Soral pour divers travaux.

—L'industrie de la broderie est prospère dans le canton de Saint-Gall, puis que dans le courant de novembre la vallée des envois à l'étranger a dépassé 4 millions et demi.

—On étudie la construction de chemins de fer à voie étroite, reliant entre eux les lacs de Lugano et de Côme et celui de Majeur.

—On écrit au "Landbote" qu'un effroyable crime a été commis à Choeex, près Monthey.

Une femme nommée Devantery, mère de deux enfants et qui en attendait un troisième, a tué les quatre derniers de ses enfants pendant que son mari était absent et ces huit autres enfants à l'école. Elle a tué ces quatre enfants en les coiffant l'un après l'autre dans la cave et en les assommant avec un fourd crochet en fer. Les quatre cadavres ont été retrouvés, couverts de paille, dans un coin de la cave. La mère s'est pendue dans sa cuisine. On dit qu'elle était adonnée à l'ivrognerie.

Mets, 19 décembre.

M. Antoine a été élu député au Reichstag par 10,026 voix, sur 23,707 inscrits et 10,104 votants.

Lisbonne, 19 décembre.

Le gouvernement a décidé de proposer aux Cortès la révision de la Constitution.

Société di Mutua Beneficenza Italiana. — Quasi di vivere lieti, alle ore 9 P. M., FRANCESCO PIPPO, sociò della piedetta. Vengono quindi pregati gli associati ai funerali alle ortenute luogo oggi alle ore 4 P. M. Il corpo funebre partirà dall' istesso casa domani, No 409, via Romperto.

Il Segretario, E. TROIA.

Dédiée, hier, à 6 heures du matin, à l'âge de 2 ans et deux mois, NOELLIE AMELIE HISTRE, enfant de JOHN HISTRE et de MARIE MANCHINEBEAU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures.

Le corps est exposé chez son père, No 304 rue Dumaine, entre Galvez et Miro.

Décédé à la Havane, Cuba, le 27 décembre 1882, à l'âge de 57 ans, J. B. KINNEBREW, natif de la ville de Marion, et aussi résidant pendant plusieurs années à la Nlle-Orléans.

R. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste, Vins de Bordeaux des meilleures crûs, en cas de maladie et presque entre.

Spécialité de Vieux Cognac de Pedro Dupuy, etc.

Pour... gendarmes à Cie, Offey, Comp à Chambertin.

Champagnes de toutes marques en cruche. Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Gentiane, etc.

Vins de Bordeaux de toutes sortes.

Vin de Ste-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

PITTSBURG

CHARBON. CHARBON.

45

Sous le bord livré à domicile.

BESFORGES,

MONTAGNET & Cie,

24 rue Carondelet, prés Gravier,

EXPOSÉ

Du Fonds de Dépenses Judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 30 décembre 1882.

DEPARTEMENT EXECUTIF
Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT à la section 44 de la loi No 126 de l'Assemblée Générale de cet Etat, approuvée le 10 avril 1880, Nous, SAMUEL D. MCENERY, Gouverneur de la Louisiane, et OSCAR ARROYO, Assistant-Secrétaire d'Etat, nous nous sommes, ce jour, transportés au bureau de la Première Banque Nationale de la Ville de la Nlle-Orléans, laquelle est l'Agent Fiscal de l'Etat de la Louisiane, et, assisté...ata bureaux de l'Auditeur des Comptes publics et du Trésorier d'Etat, dans la ville de Baton Rouge, pour examiner les timbres judiciaires restant actuellement entre les mains du dit Agent Fiscal de l'Auditeur et du Trésorier d'Etat, et pour les comparer avec le montant des dits timbres vendus, le produit de la vente, le montant mis en réserve et les dépenses faites par le Fonds de dépenses judiciaires de la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de la dite loi. Après en avoir examiné et vérifié les comptes, nous avons établi l'état de situation suivant que nous considérons correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, conformément à l'exposé fait le 31 décembre 1881, trois cent soixante-dix sept mille, quarante dollars..... $377,250 00

Montant des timbres judiciaires reçus du bureau de l'Auditeur et du Trésorier d'Etat pendant l'année 1882, trente neuf mille, cinq cents dollars..... 39 500 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur, le 31e jour de décembre 1882, trois cent trente-sept mille, deux cent cinquante dollars..... $337,750 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, conformément à l'exposé fait le 31 décembre 1881, deux cent neuf mille, deux cent quarante-huit mille, six cents dollars..... $209,112 10

Montant des timbres judiciaires reçus du bureau du Trésorier d'Etat pendant l'année 1882, trente-sept mille, cinq cents dollars..... 39 500 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année 1882, deux cent quarante-huit mille, six cents dollars et dix cents..... $ 248,612 10

Montant des timbres judiciaires vendus par le Trésorier d'Etat, du 1er janvier 1882 au 28 février 1882, date de la nomination du nouveau gouvernement à Baton Rouge, dix-sept mille, cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-trente cents..... $17,362 75

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal, du 1er mars 1882 au 22 décembre 1882..... 76,789 75

Montant total des timbres judiciaires vendus par le Trésorier d'Etat et l'Agent Fiscal jusqu'au 30 décembre 1882, quatre-vingt-quatorze mille, cent cinquante-deux dollars et quarante-huit cents..... $94,152 48

Montant des timbres judiciaires restant entre les mains de l'Agent Fis al, le 30 décembre 1882, cent quarante-neuf mille, huit cent soixante-deux dollars et soixante-quinze cents..... $149,862 75

Mon ant des timbres judiciaires restant entre les mains du Trésorier d'Etat, le 30 décembre 1882, quatre mille, un cent-six dollars et quatre-vingt-sept cents..... 4,606 87

Montant total des timbres judiciaires restant entre les mains de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat cent cinquante-quatre mille, quatre cent cinquante-neuf dollars et soixante-sept cents..... $154,469 62

Et nous certifions en outre que l'Auditeur des Comptes publics a émis des warrants contre le Fonds des dépenses judiciaires pour le paiement des mandats ci-annexés en faveur des personnes ci-après nommées, jusqu'au 31 décembre 1882.

Honoraires dus à l'Avocat de District de la Paroisse d'Orléans, quatre mille huit cent trente-cinq dollars.....	$4,835 00
Articles de bureau fournis aux différents bureaux de la paroisse d'Orléans, six mille quatre cent soixante-dix dollars.....	6,466 00
Pour le paiement des appointements dus aux divers officiers et employés de la paroisse d'Orléans, durant les quatre derniers mois de l'année 1882, trente-cinq mille, deux cent quarante sept dollars et soixante un cents.....	93,847 61
Montant total des débours jusqu'à cette date, cent trois mille, six cent quatre-vingt-huit dollars et soixante cinq cents.....	$103,648 66

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures officielles, le sceau privé de l'Etat de la Louisiane, et le sceau de l'Etat de la Louisiane, à la Nlle-Orléans, ce 30e jour de décembre de l'an de N. S. 1882.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, Nlle-Orléans 30 décembre 1882.—Avis est ici donné, conformément aux dispositions de l'acte No 26 de la session de l'Assemblée générale de 1882, qu'un assortiment de cinquante pinasses a été, cette année, imposé par le Président et les Directeurs susdénommés des actions du capital de cette compagnie, y relatif, pour l'assurance de la récolte de 1883 par actions, impo é le 13 juillet 1880. Ces actions n'auront pas en mesure d'acquitter le dit impôt, et devront par suite, conformément à la dite loi, être vendues au bureau de l'Etat, situé en ville de la Nlle-Orléans, le 2e lundi de février 1883, à midi, ou ces pinasses ou tant d'entre elles qu'il sera nécessaire pour le paiement de l'impôt et des frais, seront vendues au plus offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant.

A. M. & J. SOLARI,
Secrétaires.

LYON LAMOTHE,
53 rue St Charles.

J. B. SOLARI,
76 rue du Camp.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Nouvelle Orléans, 1er janvier 1883.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu au local de la banque LUNDI, 5 février 1883, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

JAS. J. TABLETON, Caissier.

5 jan—1mD MoV

La fête de "Epiphanie" étant une de celles que l'Archevêché prescrit des "Messes d'obligation" la Prédication prêchée à cette occasion aura lieu le Second Dimanche de Janvier, à 10 heures. Samedi, 6 Janvier.

6 janv—2f

AVIS SPECIAL.—Rendez-vous des Convaincus—Ce soir, 5 janvier, NEW CAMELLIA MARCHE 7 janvier. Il partira de Milneburg à l'arrivée du train de 8 heures du matin, qui laissera le Vieux Dépôt du Pontchartrain, en plein de la rue des Champs Elysées.

Prix, aller et retour, un dollar.

E. G. CULLE, Agent.
22 Carondelet.

4 janv—4f

Avis.

A PARTIR d'aujourd'hui mon fils George M. Thézard et Charles J. Thézard deviennent mes associés, et notre raison sociale sera P. E. Thézard & Cie.

PAUL E. THEZARD, Agent.
54 rue du Camp.

4 janv—2f PP

BONNE D'ENFANT.

On demande une bonne d'enfant bien recommandée. Bons gages. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre